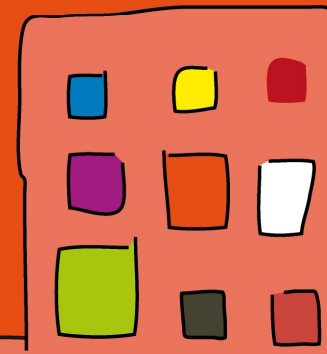


6^e PDALHPD du Gard

**Plan Départemental d'Action pour
le Logement et l'hébergement des Personnes
Défavorisées du Gard
2013-2017**





6^e PDALHPD du
Gard 2013-2017



**EQUIPE TECHNIQUE
du
lundi 23 Novembre 2015**



**Premiers retours sur les journées
bailleurs sociaux acteurs de
l'accompagnement contribuant à l'accès
au logement social**

« Du Projet de logement social à l'entrée dans le logement »



Deux journées de travail avec un mode d'animation participatif

Lundi 05/10/15

45 Participants :

24 Travailleurs sociaux des UTASI Camargue Vidourle et
Grand Nîmes

10 Bailleurs sociaux

11 Partenaires

Lundi 16/11/15

56 Participants :

29 Travailleurs sociaux des UTASI Cévennes Aigoual et Uzège
Gard Rhodanien

9 Bailleurs sociaux

18 Partenaires



Travail en 3 Ateliers

- Atelier 1 : la définition du projet logement et la constitution de la demande de logement social
- Atelier 2 : l'opportunité d'un logement en amont et en aval du passage en CAL
- Atelier 3 : l'installation dans le logement social



Constats Transversaux

- Manque d'information et de connaissances de la part des Travailleurs sociaux sur l'accès au logement social
- Complexité et Hétérogénéité de fonctionnement des bailleurs sociaux
- Nécessité d'échanges



Atelier 1 Constitution du dossier de demande de logement social

- Notion de complétude :
 - Pièces du dossier SNE
 - Pièces obligatoires pour le passage en CAL
 - Pièces complémentaires pour étude en CAL
- Place du travailleur social
 - Identification du type d'accompagnement
 - Lisibilité de l'intervenant
- Rôle du SNE
 - Vérifier la complétude du dossier
 - Améliorer la connaissance de l'offre



Débat, questions ?





**Loi ALUR du 24 mars 2014
Décret d'application du 18 février 2015**

Point d'avancement

Consignation de l'AL par les CAF pendant 18 mois, afin que les bailleurs réalisent les travaux de mise en conformité

A l'issue des 18 mois :

- Travaux réalisés : Rappel AL au bailleur
- Travaux non réalisés : perte du rappel pour le bailleur

Durant cette période, le locataire n'est tenu de payer que son loyer résiduel

Possibilité de renouveler la consignation 6 mois + 6 mois sous certaines conditions



Quartiers retenus au titre de la politique de la ville

Centre ville et Habitat ancien :

Nîmes, Saint Gilles (PNRQAD), Alès (NPRU), Beaucaire (NPRU), Anduze, Pont Saint Esprit, La Grand Combe, Saint Ambroix.

Quartier d'Habitat social :

Nîmes (NPRU), Saint Gilles, Alès (NPRU), Uzès, Beaucaire (NPRU), Bagnols (NPRU), Vauvert (NPRU), La Grand Combe.



Thématique en lien avec le PDALHPD

Centre ville et Habitat ancien :

Lutte contre l'Habitat Indigne ou non Décent (Action 6 et 7)

Habiter Mieux (action 12)

Quartier d'Habitat social :

Mutation prioritaire (action 17)

Logt non décent dans le parc social (action 7)

Tous quartiers

Action sensibilisation énergie (action 23)

SLIME (action 11)

Politique de peuplement

Copropriété



CAS D'INCURIE

Définition

Démarche en cours avec NEOLIA

Mutualisation ?



EXTRANET - PDALHPD



Actualités
Documents
Archives

<http://pdalhpd.gard.fr>

Service Habitat et
Renouvellement Urbain
Conseil départemental du Gard



si vous souhaitez contribuer contacter le service 04.66.76.76.43